



28 mars 2023

(23-2203)

Page: 1/4

**Comité des subventions et des  
mesures compensatoires**

Original: espagnol

**RAPPORT SEMESTRIEL AU TITRE DE  
L'ARTICLE 25.11 DE L'ACCORD**

COLOMBIE

On trouvera ci-joint le rapport semestriel présenté par la **Colombie** pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2022.

---

Membre présentant le rapport: COLOMBIE<sup>1</sup>

## RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES ACTIONS EN MATIÈRE DE DROITS COMPENSATEURS<sup>2</sup>

POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2022

### Enquêtes initiales

Pays/ territoire douanier	Produit	Ouverture de l'enquête	Mesures provisoires et déterminations préliminaires	Mesures finales		Absence de mesures finales/ clôture de l'enquête	Autres	Données commerciales (provenant du (des) rapport(s) publié(s))		Programmes donnant lieu à des mesures compensatoires
				Droit définitif	Engagement			Volume ou valeur des importations (unité/monnaie); produits visés, période, si différents des colonnes 2 et 3	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales	
	Désignation; catégorie à 6 chiffres du SH visant le produit faisant l'objet de l'enquête <sup>3</sup> ; numéro d'identification; (* si l'enquête vise plusieurs pays	Date; période couverte par l'enquête (S: subventionnement; I: dommage)	Date des mesures; fourchette des montants de la subvention individuels; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date des droits; fourchette des montants de la subvention individuels; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date d'application; fourchette des montants de la subvention individuels ou des prix minimaux	Date, raison	Date, explication			Nom du ou des programmes de subventions donnant lieu à des mesures compensatoires
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
Néant										

<sup>1</sup> Les rapports publiés concernant les enquêtes sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.mincit.gov.co/mincomercioexterior/defensa-comercial>.

<sup>2</sup> Tous les termes et en-têtes des colonnes figurant dans le présent modèle ont le sens qui leur est attribué dans les instructions.

<sup>3</sup> Uniquement à des fins de référence.

## Réexamens/autres procédures ultérieures

Pays/ territoire douanier	Produit	Ouverture de l'enquête	Résultats/ déterminations préliminaires	Résultats finals		Abrogation de mesures	Autres (par exemple procédures ne visant pas le niveau des droits)	Données commerciales (si disponibles dans le(s) rapport(s) publié(s) sur la procédure)		Programme donnant lieu à des mesures compensatoires
				Droit définitif	Engagement					
	Désignation; catégorie à 6 chiffres du SH visant le produit faisant l'objet de l'enquête; numéro d'identification; (*) si l'enquête vise plusieurs pays	Date, type de réexamen ou de procédure (symbole), période couverte	Date d'entrée en vigueur; fourchette des montants de la subvention individuels; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date d'entrée en vigueur; fourchette des montants de la subvention individuels; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date d'entrée en vigueur; fourchette des montants de la subvention individuels ou des prix minimaux; ou autre résultat (symbole)	Date, raison	Date, explication	Volume ou valeur des importations (unité/monnaie); produits visés, période si différents des colonnes 2 et 3	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales	Nom du ou des programmes de subventions donnant lieu à des mesures compensatoires
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
États-Unis	Alcool carburant (éthanol) 2207.20 SB-249-01-01/Alcool carburant	03/05/2022 Réexamen à l'extinction – ESV-249-1-1 I: 01/01/2018-30/06/2021						2018: 140 696 248 kg  2019: 209 726 796 kg  2020: 200 095 260 kg  I sem 2021: 34 596 593 kg		Programme concernant l'énergie en zone rurale; Programme de subventions en faveur des producteurs de valeur ajoutée; Programme de bioénergies pour des projets de biocarburants avancés; entre autres.

**ANNEXES****MESURES COMPENSATOIRES DÉFINITIVES EN VIGUEUR  
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>Pays/territoire douanier</b>	<b>Produit, numéro d'identification de l'enquête</b>	<b>Mesure(s)</b>	<b>Date d'imposition initiale; référence de la publication</b>	<b>Date(s) de prorogation; référence(s) de la publication</b>
États-Unis	Alcool carburant (éthanol) SB-249-01-01/Alcool carburant	Droits	07/05/2020 Journal officiel n° 51.307 du 07/05/2020	-

**SUPPRESSION DE MESURES PENDANT LA PÉRIODE ALLANT  
DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>Pays/territoire douanier</b>	<b>Produit, numéro d'identification de l'enquête</b>	<b>Date de suppression</b>	<b>Raison de la suppression</b>
Néant			